



4, Grande Rue
72190 – NEUVILLE SUR SARTHE
TEL : 02 43 25 30 97
FAX : 02.43.25.38.95

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL. SEANCE du 26 MARS 2019

Le Vingt Six Mars Deux Mille Dix-neuf t à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Véronique CANTIN. Maire.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean FARCY, Madame Claudette BOUSSION, Monsieur Yves SECHET Monsieur Christophe FURET, Madame Catherine CAPLAIN Monsieur Paul DOUILLARD, Madame Sylvie DUCHESNES, Monsieur Philippe LANGELLO, Monsieur Gérard SIDOT Madame Christelle YVARD, Madame Catherine CHEDANE, Madame Virginie DURAND, Madame Sylvie LEFEUVRE.

ABSENT Monsieur Aurélien BOURGAULT, Monsieur Jean Claude ESNAULT qui donne pouvoir à Monsieur Christophe FURET, Madame Véronique JULIENNE qui donne pouvoir à Madame Sylvie DUCHESNES, Madame Florence THISE qui donne pouvoir à Monsieur Gérard SIDOT, Monsieur Alain JOUSSE.

Madame le Maire précise que ce Conseil est consacré au vote des différents Comptes Administratifs, au vote du Budget Primitif de la Commune ainsi qu'à celui du budget annexe de l'Assainissement. Il s'agit aussi d'approuver les Comptes de Gestions de la trésorerie pour 2018, et de voter les taux d'imposition 2019 ainsi que l'affectation des résultats 2018.

COMPTE DE GESTION 2018

Madame le Maire informe les membres du Conseil que les comptes de gestion de l'exercice 2018 du Percepteur sont conformes et identiques aux différents Comptes Administratifs de l'exercice 2018 : Le Compte Administratif de la Commune, du Budget annexe d'Assainissement. Ces comptes de gestions n'appellent ni remarque, ni observation.

Madame le Maire soumet au vote les Résultats des Comptes de Gestion
Cette délibération est votée à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIFS 2018 :

BUDGET PRINCIPAL

Le Compte Administratif de la Commune, au terme de l'exercice 2018 présente le résultat de clôture suivant :

Excédent de Clôture de Fonctionnement 2018	668 486,02 €
Excédent de Clôture d'Investissement 2018	1 974 007,18 €
Constate un excédent total de	2 642 493,20 €
Constate les restes à réaliser en dépenses pour :	2 294 410 €
Constate les restes à réaliser en recettes pour :	341 407 €

Madame le Maire se retire de la séance du Conseil Municipal pour le vote du Compte Administratif 2018.

Celui-ci est présenté aux membres du Conseil Municipal par Monsieur Jean FARCY.

Après délibération il est décidé d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement de la façon suivante :

Affectation au compte 1068 en section investissement pour 668 486,02 €, repris au budget 2019 pour 668 486,02 €

Cette délibération concerne : l'approbation du Compte Administratif 2018 du Budget de la Commune et l'affectation du résultat.

**Cette délibération est votée à l'unanimité.
Pour extrait conforme au registre des délibérations**

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Madame le Maire présente le Compte Administratif.

Pour cette année 2018 la commune n'a réalisé aucun travaux d'envergure.

Conforme au Compte de Gestion de Madame le Receveur, constate les résultats suivants :

Celui-ci présente un excédent de clôture de fonctionnement de	25 467,21 €
Et un déficit de clôture d'investissement de	120 750,22 €
Constate un résultat de clôture définitif (Investissement – Fonctionnement)	95 283,01€

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement de 2018 de 25 467,21 € comme suit :

Pour sa globalité soit : 25 467,21 € au 1068 en section investissement et repris pour un montant de 25 467,21 à € au budget 2019

Cette délibération concerne

L'approbation du Compte Administratif 2018, et L'affectation des résultats

**Cette délibération est votée à l'Unanimité.
Pour extrait conforme au registre des délibérations**

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Avant de donner lecture des budgets et de procéder aux différents votes, Madame le Maire propose au conseil le vote des taux d'imposition pour l'année 2019.

Madame le Maire expose les faits suivants :

Considérant la bonne tenue financière de la commune et les bons résultats de l'exercice 2018,

Considérant l'évolution des recettes fiscales attendues en 2019 et en particulier le maintien des attributions de compensation de la Communauté de communes,

Madame le Maire propose les taux suivants (taux identiques à ceux de 2018 et pour la 13^{ème} année consécutive)

Madame le Maire propose les taux suivants :

✍	Taxe d'Habitation	9,59 %
✍	Taxe Foncière bâti	16,88 %
✍	Taxe Foncière non bâti	28,21 %

**Madame le Maire soumet cette proposition au vote.
Cette délibération est votée à l'unanimité.**

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2019

Fonctionnement :

Madame le Maire précise que ce budget est proposé en recettes en tenant compte des notifications de nos bases pour 2019 qui affichent une hausse appréciable soit +5.6 % : ce qui confirme le dynamisme de la commune : aussi bien pour les ménages que pour les entreprises ; sans avoir eu de notification officielle de la Dotation Globale de Fonctionnement qui a été estimée raisonnablement et avec la confirmation des attributions de compensation. En conséquence il est proposé de maintenir les taux d'imposition pour la 13^{ème} année consécutive.

En dépenses la collectivité continue ses efforts de maîtrise des dépenses tout en apportant une attention particulière à la qualité des services à la population et en assumant des charges incontournables : charges de personnel, maintenances diverses, service instruction du droit des sols ...

Il est à noter que les dépenses liées au Temps d'Activités Périscolaires se sont arrêtées en Juillet 2018.

Il faudra suivre l'évolution des charges liées à la restauration scolaire qui est désormais totalement gérée en régie communale, avec une préférence pour les approvisionnements en circuit courts.

Investissement :

La Commune poursuit un programme soutenu d'investissement en 2019 dans la continuité des projets engagés en 2018 : fin du chantier dans le lotissement des Sillons et rénovation de l'éclairage public en cours : lotissement des Jardins de Neuville, La rue des Mésanges, Le Gouléard, lotissement du Champ des Loges et traversée de Montreuil.

Au titre de la voirie nous réaliserons en 2019 l'aménagement définitif du parking dit de la 2^{ème} DB afin de contribuer au plus grand confort des usagers de plus en plus nombreux tout en favorisant une structure perméable et résistante aux éventuelles crues.

En 2019 nous entrerons dans la phase études, lancement des marchés et premiers travaux pour la rénovation et l'extension de la Mairie ainsi que ses abords.

Parallèlement nous poursuivons l'amélioration de nos équipements, après les résultats des études lancées en 2018 nous procéderons à l'amélioration acoustique de tout le restaurant scolaire et les salles dédiées aux classes enfantines qui n'avaient pas été modifiées.

Un autre chantier d'importance se déroulera sur cette année 2019, il s'agit de la numération et dénomination des voies et lieux dits de notre commune. Ceci permettra de géolocaliser les différents lieux pour une meilleure intervention des secours, des livraisons et c'est surtout une obligation pour l'arrivée de la Fibre Optique dans notre commune pour 2020/ 2021. Les études seront lancées par le syndicat mixte d'aménagement numérique dès 2019.

Les résultats financiers de clôture permettent enfin de provisionner pour les futurs travaux de la rue du stade dont les réflexions et esquisses d'aménagement devraient démarrer en 2020.

En conclusion un budget proposé à hauteur de 3 800 000 €uros.

Madame le Maire soumet au Conseil les propositions suivantes pour le Budget Primitif 2019 de la Commune. Il est à noter que pour le Budget Investissement, il est proposé en suréquilibre avec un reliquat de 1246.20€.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 810 267 €	1 810 267 €
INVESTISSEMENT	3 788 050 €	3 789 296,20 €

Ces propositions sont soumises au vote

Cette délibération est votée à l'unanimité
Pour extrait conforme au registre des délibérations

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Madame le Maire rapporte au conseil le travail de la commission des finances pour le Budget Assainissement qui pour 2019 prévoit un programme de travaux sur le poste de relèvement principal pour sécuriser l'accès aux points de contrôle.

Madame le Maire soumet au Conseil les propositions suivantes pour le Budget annexe Assainissement :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	106 000 €	106 000 €
INVESTISSEMENT	187 750,22 €	187 750,22 €

Cette délibération est votée à l'unanimité
Pour extrait conforme au registre des délibérations

Le vote des différents documents budgétaires étant terminés, Madame le Maire donne la parole aux différents élus pour la continuation de l'ordre du Jour.

1^{ère} Commission.

Madame le Maire informe le Conseil que lors de CCID 2019, 3 remarques concernant des classifications de propriétés bâties avaient été modifiée, le service des impôts fonciers en a retenu une seule.

2^{ème} Commission

Madame BOUSSION informe le Conseil qu'un autre devis est en attente pour le chauffage et l'éclairage de l'Eglise.

Concernant le Multi accueil de compétence communautaire mais implanté à Neuville sur Sarthe, le projet avance, l'architecte est en phase de projet définitif.

Pour le projet Mairie nous sommes toujours dans la phase esquisse, quant à l'appartement au-dessus de la restauration scolaire, les travaux continuent et nous avons déjà des demandes.

Madame le Maire propose que le loyer soit fixé à 420 Euros. Cette somme est acceptée par les membres présents.

3^{ème} Commission

Monsieur SECHET informe le Conseil que l'Association les Mille Pattes travaillent sur la signalétique des chemins de randonnées. Il s'agit des circuits de 7,13 et 21 Kilomètres. Pour sa part la commune se chargera de la signalétique d'autres chemins qu'elles souhaitent valoriser sur le territoire de la commune.

Le chantier des Sillons reprend son cours ainsi que toutes les annexes au programme principal (La rue des Mésanges, Les jardins de Neuville, l'abribus de la Trugalle, Montreuil ...)

4^{ème} Commission

Madame le Maire informe le conseil de la mise en place du compostage pour les déchets provenant de la restauration scolaire. Les conteneurs sont placés à côté des garages au fond du parking

5 Ateliers de sensibilisation autour du compostage et pour lutter contre le gaspillage alimentaire seront organisés prochainement sur le temps méridien avec les écoliers.

5^{ème} Commission

Monsieur FURET rappelle certaines dates de manifestations ;

 5 et 6 Avril	24 heures Basket
 21 Avril	Chasse aux Œufs à 11 heures
 8 Mai	Vin d'honneur à la Maison des Loisirs
 10 Mai	Marche nocturne
 12 Juin	Neuville dans la Course avec la venue des Lotus.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour,
Madame le Maire lève la séance à 22 h 30